Les présentes Conditions générales (« Conditions générales ») constituent un accord juridique entre la personne ou l'entité qui accorde une licence d'Utilisation des Services (« vous », « votre », « le Licencié ») et SAGE Publications Ltd (« SAGE », « le Concédant », ou « nous »).

Les présentes Conditions générales régissent nos droits et obligations respectifs en ce qui concerne votre Accès et votre Utilisation ainsi que l’assistance du Service (le « Service ») et de la documentation électronique associée (collectivement, les « Matériels »).

## 1. Octroi de licence

Sous réserve des dispositions des présentes Conditions Générales et du paiement des Frais par le Licencié conformément à la Section 3, ci-dessous, le Concédant accorde au Licencié un droit non exclusif, non transférable et limité de n'accéder et de n'utiliser à distance le Service que pour ses propres besoins professionnels (« Licence »). La Licence comprend le droit d'Accès et d'Utilisation du Service selon les présentes Conditions Générales pour les Utilisateurs autorisés qui sont enregistrés auprès du Licencié et également liés par les présentes Conditions Générales (« Utilisateurs »). Il incombe au seul Licencié de s'assurer que les Utilisateurs respectent les dispositions des présentes Conditions Générales relatives à l'Accès et à l'Utilisation du Service par les Utilisateurs. A la demande du Concédant, le Licencié doit rapidement et à ses frais faire respecter ces dispositions à l'encontre des Utilisateurs qui les enfreignent. La Licence exclut explicitement, sans limitation, (i) le droit de (sous-)licencier ou d'accorder à des personnes ou entités autres que les Utilisateurs le droit d'accéder et d'utiliser les Services, et (ii) le droit pour le Licencié d'accéder et d'utiliser les Services en dehors de ses propres objectifs commerciaux légitimes.

## 2. Révisions

Le Concédant peut changer, réviser, modifier ou supprimer (de manière permanente ou temporaire) une partie de la fonctionnalité ou de la portée du Service à tout moment, à sa seule discrétion (une « Mise à jour »). À la suite d'une telle Mise à jour, la définition du terme « Service » est automatiquement modifiée sans autre action de la part de l'une ou l'autre des parties pour inclure cette Mise à jour. Le Concédant peut également supprimer ou interrompre (de manière permanente ou temporaire) les Services à sa seule discrétion, à tout moment, après un préavis de 30 jours (si un tel préavis est possible), sans être responsable des réclamations, actions, coûts ou dommages. Dans ce cas, le Concédant doit rembourser toutefois la partie proportionnelle de Frais (telle que définie ci-après) payée d'avance par le Licencié, pour la période restante pendant laquelle les Frais ont été payés mais pour laquelle les Services sont interrompus.

## 3. Frais, paiements et taxes

Sauf accord écrit contraire, les Frais annuels pour l'Accès et l'Utilisation du Service en vertu de la Licence (les « Frais ») sont facturés au début de la période de Licence et à intervalles des 12 mois ultérieurs par 2 échelonnements pour les Licences de 2 ans et 3 échelonnements pour les Licences de 3 ans. Les Frais doivent être payés par le Licencié sans compensation, ni déduction dans le délai de la facture et, si aucun délai n'est mentionné sur la facture, dans les trente (30) jours suivant la date de facture. Si le Licencié ne paie pas une facture dans les délais, il est immédiatement en défaut de paiement, auquel cas le Concédant est, sans limiter les recours qu'il peut avoir en vertu des présentes ou de la loi, en droit de suspendre la fourniture des Services, et/ou ses autres obligations et peut décider de résilier la Licence. À compter de la date du défaut de paiement, tous les autres montants dus par le Licencié deviennent immédiatement exigibles et payables au Concédant. Le Licencié est responsable de toutes les taxes de vente, d'accise, de TVA et de toutes les autres taxes associées à l'Utilisation du Service par le Licencié, autres que les taxes sur le revenu net du Concédant. Le Concédant peut augmenter les Frais à tout moment et de temps à autre sur préavis de trente (30) jours. Une telle augmentation entre en vigueur lors du prochain renouvellement de l'abonnement en cours.

## 4. Lieu du Service et de l'Accès, Compte

a) **Lieu du Service et de l'Accès**

Le Service est hébergé sur un ou plusieurs serveurs appartenant au Concédant ou utilisés par lui, situés en Allemagne et en Irlande, et il est accessible par le Licencié et les Utilisateurs sur Internet.

b) **Compte du Licencié**

Afin d'accéder au Service, le Licencié doit enregistrer un Compte auprès du Concédant (un « Compte ») et recevoir un nom d'Utilisateur et un mot de passe uniques pour chaque Compte (« Informations d'Accès au Compte »). Les Informations d'Accès au Compte sont strictement personnelles et réservées à l'usage du Licencié. Responsable de la confidentialité des Informations d'Accès au Compte, le Licencié s'engage par la présente à ne divulguer les Informations d'Accès au Compte qu'aux Utilisateurs vérifiés et autorisés et aux autres personnes ayant un besoin légitime d’en connaître.

c) **Accès par les Utilisateurs**

Afin d'accéder au Service, les Utilisateurs doivent saisir les informations d'Accès, telles que le nom d'Utilisateur et le mot de passe, qui sont enregistrées auprès du Licencié (« Informations d'Accès de l'Utilisateur »). Il incombe au seul Licencié de s'assurer que les Utilisateurs utilisent les informations d'Accès correctes et de les garder confidentielles et strictement personnelles à tout moment. En cas de manquement à cette responsabilité, le Licencié agit avec une diligence raisonnable pour corriger ce manquement et tient le Concédant raisonnablement informé de tous ces efforts.

d) **Suivi**

Le Concédant a le droit, mais non l'obligation, de surveiller l'Accès au Service et, sans limiter les recours dont il peut disposer en vertu des présentes ou de la loi, il peut refuser l'Accès à tout Licencié ou Utilisateur qui enfreint les présentes Conditions générales sans aucune responsabilité.

## 5. Certains droits et restrictions concernant l'Accès et l'Utilisation du Service

a) **Équipement et Service**

Le Licencié doit fournir à ses frais tout le matériel informatique, le Service Internet et les autres éléments nécessaires à l'Accès et à l'Utilisation du Service.

b) **Pas de copies**

Le Service est protégé par les lois internationales sur les droits de propriété intellectuelle, y compris, mais sans s'y limiter, les lois et traités sur les droits d'auteur et les secrets commerciaux. Sauf disposition contraire de la présente section, ni le Licencié ni aucun Utilisateur n'est autorisé à faire des copies du Service ou des Matériels.

c) **Pas d'ingénierie inverse ou autre**

Ni l'Utilisateur ni le Licencié ne peuvent ou ne peuvent faire en sorte ou permettre à l'un de ses salariés ou à un tiers de modifier, d’adapter, de traduire, de faire de l'ingénierie inverse, de décompiler, de désassembler, de traduire ou créer des œuvres dérivées basées sur le Service sans le consentement écrit préalable du Concédant, que le Concédant peut refuser à sa seule discrétion. Si les dispositions légales applicables accordent au Licencié un droit d'ingénierie inverse afin d'assurer l'interopérabilité avec d'autres applications logicielles, ceci est toujours soumis aux deux conditions (i) que le Licencié demande préalablement par écrit l'accord écrit du Concédant aux informations nécessaires à l'interopérabilité prévue et (ii) que toutes les conditions légales applicables soient remplies.

d) **Pas de location, de bail ou de transfert**

Le Service est concédé sous licence pour le seul bénéfice du Licencié. Le Licencié ne doit pas accorder de sous-licence (sauf dans la mesure où les présentes Conditions générales l'autorisent pour les Utilisateurs), transférer, donner à bail, céder, louer, distribuer, vendre ou disposer d'une autre manière du Service (y compris de tous Matériels) sur une base temporaire ou permanente, sauf avec le consentement écrit préalable du Concédant, que le Concédant peut refuser à sa seule discrétion. Avant de transférer le Service à un cessionnaire autorisé, ce dernier doit accepter par écrit d'être lié par l'ensemble des présentes Conditions générales et cet accord doit être attesté par écrit au Concédant.

e) **Restrictions d'Accès et sécurité**

Sans limiter toute autre disposition, terme ou condition des présentes Conditions générales, le Concédant ne peut être tenu responsable des pertes, coûts, réclamations, dommages ou autres responsabilités, quels qu'ils soient, pouvant résulter de l'Utilisation non autorisée de toute information d'Accès au Compte ou de toute information d'Accès à l'Utilisateur. En cas de compromission, de perte ou de vol de l'une des informations d'Accès au Compte ou de l'une des informations d'Accès de l'Utilisateur, il incombe au Licencié d'en informer immédiatement le Concédant par écrit afin que le Compte puisse être désactivé et que de nouvelles informations d'Accès au Compte puissent être fournies par le Concédant. Bien que le Concédant ait pris des mesures pour sauvegarder la sécurité des informations soumises lors de l'Utilisation du Service, le Concédant ne peut garantir la sécurité des informations transmises lors de l'Utilisation du Service ou stockées par le Concédant et, sans limiter toute autre disposition des présentes Conditions générales, ne peut être tenu responsable envers le Licencié ou toute autre personne ou entité de quelque manière que ce soit pour toute compromission de la sécurité de ces informations.

f) **Mode d'Utilisation**

Le Licencié est seul responsable de toutes les données et de tout autre type de Contenu téléchargé dans le Service (« Contenu du Licencié ») et de toutes les activités des Comptes du Licencié. Ni le Licencié ni l'Utilisateur ne peuvent utiliser le Service à des fins illégales ou non autorisées. Ni le Licencié ni l'Utilisateur ne doivent, dans le cadre de l'Utilisation du Service, enfreindre les lois applicables (y compris, mais sans s'y limiter, les lois sur les droits d'auteur et autres lois applicables). Le Concédant peut, mais n'a pas l'obligation, de supprimer le Contenu du Licencié et les Comptes contenant le Contenu du Licencié que le Concédant détermine, à sa seule discrétion, comme étant illégal, menaçant, diffamatoire, pornographique, offensif ou obscène ou autrement répréhensible ou enfreignant la propriété intellectuelle d'une partie, les présentes Conditions générales ou la loi applicable (en plus de tous les droits du Concédant).

## 6. Propriété du Service et droits de propriété intellectuelle

Le Concédant ne vend pas le Service au Licencié, mais accorde uniquement au Licencié une licence d'Utilisation du Service conformément aux présentes Conditions générales. Le Concédant et ses concédants de licence conservent la propriété du Service et tous les droits de propriété intellectuelle sur le Service, y compris, mais sans s'y limiter, tous les brevets, droits d'auteur, secrets commerciaux, marques de commerce et tout autre droit de propriété ou autre. Le Licencié accepte que le Concédant vérifie l'Utilisation du Service par le Licencié pour s'assurer du respect des présentes Conditions générales à tout moment, moyennant un préavis raisonnable, et le Licencié s'engage à fournir une coopération raisonnable au Concédant dans un tel cas. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu des présentes Conditions générales sont réservés au Concédant et à ses concédants.

## 7. Droit de propriété intellectuelle sur le Contenu

Le Concédant ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le Contenu du Licencié.

## 8. Données

a) **Collecte de données anonymes**

Le Concédant recueille des données anonymes concernant l'Utilisation du Service afin de permettre, d'évaluer et de surveiller l'Utilisation du Service, notamment les adresses des sites que les Utilisateurs visitent, les adresses des sites déjà visités, les articles consultés par les Utilisateurs, les articles auxquels les Utilisateurs ont essayé d’accéder, l’heure à laquelle ces tentatives ont été faites et le temps qu'il a fallu à l’Utilisateur pour retrouver un article. Le Concédant peut également recueillir des informations concernant tout problème technique rencontré par l’Utilisateur. Ces données sont partagées avec le Licencié.

b) **Aucune donnée personnelle**

Le Concédant ne collecte aucune donnée personnelle des Utilisateurs. Le Service vérifie automatiquement la validité des informations d'Accès des Utilisateurs en les redirigeant vers le serveur proxy du Licencié ; le Concédant n'enregistre pas lui-même les informations d'Accès des Utilisateurs.

c) **Sécurité des données**

Toutes les données du back-end et le trafic du Service sont cryptés.

d) **Propriété des données**

Le Licencié est propriétaire des données mentionnées au sous-paragraphe 8a). Cela garantit que le Concédant ne vendra pas ces données à des tiers. Cependant, le Licencié accorde au Concédant le droit d'utiliser ces données afin de contrôler l'usage du Service, de l'améliorer, d'innover davantage et pour tout autre but légitime.

e) **Conformité au règlement sur la protection des données**

En signant le présent accord, vous déclarez et garantissez que vous vous conformerez à toutes les règles, lois et règlements applicables, aux ordonnances ou décrets judiciaires ou administratifs de toute entité gouvernementale fédérale, provinciale, locale ou autre qui a compétence sur ces circonstances, y compris celles concernant la protection des données, la sécurité et la confidentialité, notamment le Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et la loi californienne sur la confidentialité des données des consommateurs (CCPA).

## 9. Relations entre les parties

Dans le cadre de l'exécution de l'une et/ou l'autre de nos obligations respectives au titre de la Licence, le Concédant et le Licencié agissent chacun en tant qu'entrepreneur indépendant envers l’autre partie, et aucune partie n'agit en tant que représentant ou salarié de l'autre partie.

## 10. Confidentialité

Le Licencié reconnaît et accepte que les présentes Conditions générales et le Service contiennent des informations exclusives du Concédant (« Informations confidentielles »), et le Licencié s'engage par les présentes à préserver la confidentialité des Informations confidentielles en faisant preuve d'un degré de diligence au moins égal à celui qu'il déploie pour préserver la confidentialité de ses propres informations les plus confidentielles, mais dans tous les cas, au minimum, une diligence raisonnable. Nonobstant ce qui précède, si le Licencié est tenu par une ordonnance valide d'un tribunal ou d'un autre organisme gouvernemental de divulguer des Informations confidentielles, le Licencié peut divulguer ces Informations confidentielles à condition que d’en informer d'abord le Concédant par écrit dans les plus brefs délais afin de permettre à ce dernier d'avoir la possibilité de demander une protection contre cette ordonnance de divulgation.

## 11. Déclarations

Le Licencié déclare et garantit au Concédant qu'il a le pouvoir et l'autorité de conclure les présentes Conditions générales et d'accepter et d'être lié par ces Conditions générales. En outre, le Licencié reconnait posséder les compétences et les qualifications nécessaires pour utiliser le Service avec compétence, conformément aux présentes Conditions générales.

## 12. Exclusion de garanties

Sauf disposition expresse dans les présentes Conditions générales, le Service (y compris les Matériels et tout autre document écrit) et toute assistance sont tous fournis « tels que » sans garantie d'aucune sorte, expresse, tacite ou légale, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties tacites de qualité marchande et d'adéquation à un usage ou une Utilisation particulière et toute garantie d'application sans erreur ou de non-violation. Sans limiter la généralité de ce qui précède, le Concédant ne garantit pas l'Utilisation, les résultats ou les performances du Service ou des Matériels, que le Service est ininterrompu, sans erreur ou sécurisé, ou que le(s) serveur(s) ou autres dispositifs qui rendent le Service disponible, sont exempts de virus ou d'autres composants nuisibles. En cas d'interruption du Service, le Concédant fera de son mieux pour atteindre les objectifs de réponse et les objectifs de fréquence de mise à jour des cas suivants, en fonction des niveaux de gravité indiqués ci-dessous.

**Niveau de gravité**

|  |  |
| --- | --- |
| Niveau de gravité | Description |
| 1 | Une défaillance qui (a) rend la plateforme inutilisable, (b) occasionne ou est susceptible d’occasionner des dommages aux systèmes connectés à la plateforme, ou (c) perturbe significativement les opérations commerciales. Exemple : un ou plusieurs Utilisateurs finaux sont incapables d'accéder à la plate-forme ou de l'utiliser. |
| 2 | Une défaillance qui perturbe gravement les activités ou constitue un inconvénient important pour les Utilisateurs de la plateforme. Exemple : les Utilisateurs finaux peuvent toujours accéder à la plateforme et l'utiliser, mais pas au niveau d'efficacité ou avec les résultats complets et corrects que l'application fournit habituellement. |
| 3 | L'incapacité d'exécuter une tâche non cruciale dans un environnement de production ou de développement et qui peut continuer à fonctionner à court terme sans perturbation ou désagrément important pour les Utilisateurs. |
| 4 | Une défaillance qui n'est pas de gravité 1, 2 ou 3. |

**Objectifs de réponse**

|  |  |
| --- | --- |
| **Niveau de gravité** | **Objectif de réponse** |
| 1 | Dans les 8 heures ouvrables |
| 2 | Dans les 2 jours ouvrables |
| 3 | Dans les 4 jours ouvrables |
| 4 | Dans les 10 jours ouvrables |

|  |  |
| --- | --- |
|  **Niveau de gravité** | **Objectif de fréquence de mise à jour de cas**  |
| 1 | Moins de 4 heures |
| 2 | Moins de 24 heures |
| 3 | 2 jours ouvrables |
| 4 | 10 jours ouvrables |

**13. Limitation de responsabilité**

Ni le Concédant ni aucune personne ou entité ayant participé à la création, à la production, à l'exploitation ou l’assistance du Service ne peut être responsable (que ce soit en vertu d'un contrat, d'un délit (y compris la négligence), d'une garantie, de la responsabilité du fait des produits ou d'une autre motif d'action) envers le Licencié, l'Utilisateur ou toute autre personne ou entité pour tous dommages directs, indirects, consécutifs ou accessoires (y compris, mais sans s'y limiter, les dommages liés à la perte de revenus ou de bénéfices, à l'interruption d'activité pour quelque raison que ce soit, à la perte d'informations ou de données commerciales, à l'atteinte à la réputation, au fonds de commerce, à l'Utilisation, au Contenu du Licencié, aux données ou à d'autres pertes immatérielles ou à la violation de toute loi applicable sur la confidentialité découlant (i) de l'Utilisation, de l'abus ou de l'incapacité d'utiliser le Service ; (ii) le coût d'acquisition de biens et de services de substitution résultant de biens, de données, d'informations ou de services achetés ou obtenus, de messages reçus ou de transactions conclues par l'intermédiaire du Service ou à partir de celui-ci ; (iii) l'Accès non autorisé aux transmissions ou aux données du Licencié ou leur modification ; (iv) les déclarations ou la conduite d'un tiers dans le cadre des Services ; (v) la résiliation des Comptes du Licencié ou des Utilisateurs ; ou (vi) toute autre question relative au Service ou à son Utilisation, même si le Licencié a été informé de la possibilité de tels dommages. En aucun cas, la responsabilité totale du Concédant ne peut excéder le montant total payé par le Licencié au Concédant en vertu des présentes Conditions générales. En aucun cas, le Concédant ne peut être tenu responsable d'un quelconque dommage, à moins qu'il n'ait été mis en demeure par écrit, exposant le manquement en détail et accordant au Concédant un délai raisonnable d'au moins deux semaines (et plus si cela est raisonnablement nécessaire) pour y remédier et que le Concédant n'ait pas remédié au manquement dans ce délai. La limitation de responsabilité énoncée dans la présente section ne s'applique pas aux pertes ou à la responsabilité du Concédant résultant d'une faute grave, d'une fraude et d'une faute intentionnelle. Rien dans cette clause ne peut tenter de limiter ou d'exclure la responsabilité en cas de décès ou de dommages corporels.

## 14. Résiliation

a) **Durée et résiliation**

La Licence prend effet lors du paiement de tous Frais convenus aux dispositions des présentes Conditions générales et produit effet jusqu'à ce qu'elle soit résiliée conformément à la présente section ou comme indiqué autrement dans les présentes Conditions générales. Le Concédant peut résilier la Licence après avoir donné au Licencié un préavis et un délai de grâce de 14 jours à respecter si :

I. il prend connaissance du fait que le Licencié transmet illégalement par le Service du matériel protégé par droit d'auteur sans disposer d'une licence, d'un moyen de défense valable ou d'un privilège d'utilisation acceptable pour le faire ;

II. Le Licencié occasionne ou permet la violation des sections 4, 5 et/ou 6 des présentes Conditions générales ou de toute autre condition générale importante ;

III. Le Licencié ne se conforme pas à l'une des dispositions des présentes Conditions générales, y compris, mais sans s'y limiter, aux obligations de paiement des Frais et à l'obligation de faire respecter les dispositions des présentes Conditions générales par les Utilisateurs qui ne les respectent pas.

Le Licencié peut résilier la Licence après avoir donné au Concédant un préavis et un délai de grâce de 14 jours à respecter en cas de rupture d’accès pendant une durée de 14 jours ou en cas de non-réponse du concédant suite à une rupture d’accès.

b) **Pas de remboursement de Frais**

En cas de résiliation fondée sur la clause 15(a), le Concédant ne doit rembourser aucun Frais ou partie de Frais au Licencié.

c) **Effet de la résiliation**

Après la résiliation de la Licence pour quelque raison que ce soit : i) le Licencié doit, dès que possible, cesser d'utiliser et restituer toutes les Informations Confidentielles au Concédant ; (ii) sauf disposition spécifique contraire dans les présentes Conditions générales, la Licence et tous les autres droits et licences accordés au Licencié (y compris, pour éviter toute ambiguïté, les sous-licences aux Utilisateurs) en vertu des présentes doivent cesser automatiquement sans autre mesure, (iii) le Concédant est en droit de bloquer l'Accès et l'Utilisation du Service et du Compte, (iv) tout le Contenu du Licencié téléchargé par le Licencié résidant sur le(s) serveur(s) du Concédant à la date de résiliation doit être restitué au Licencié à sa demande, qui doit être faite dans les 8 (huit) semaines suivant la résiliation ; et (v) tous les montants dus deviennent immédiatement exigibles.

d) **Maintien en vigueur en cas de résiliation**

Sections :

3 (« Frais, paiements et taxes »),

5 (« Certains droits et restrictions concernant l'Utilisation du Service »),

6 (« Propriété du Service et droits de propriété intellectuelle »),

7 (« Droit de propriété intellectuelle sur le Contenu »),

8 d. (« Propriété des données »),

9 (« Relations entre les parties »),

10 (« Confidentialité »),

13 (« Exclusion de garanties »)

14 (« Limitation de responsabilité »)

15 b. et c. (« Résiliation »)

16 (« Notifications »)

17 (« Mesures de redressement par voie d’injonction »)

18 (« Divers »)

et toutes les autres dispositions des présentes Conditions générales destinées à rester en vigueur à la résiliation ou à l'expiration de la Licence survivront à la résiliation ou à l'expiration de la Licence, selon le cas, dans la mesure où les circonstances surviennent après l'accord.

## 15. Notifications

Toutes les notifications requises par les présentes Conditions générales ou données en rapport avec la Licence doivent être considérées comme données le jour où elles vous sont envoyées par courriel. L'adresse électronique enregistrée pour les notifications et les demandes en rapport avec la Licence est réputée être l'adresse électronique fournie par le Licencié au moment de la création du Compte. Le Concédant n'est pas responsable de la délivrance ou des modifications de l'adresse électronique. La notification de toute modification de l'adresse électronique du Licencié relève de la seule responsabilité du Licencié.

## 16. Mesures de redressement par voie d’injonction

Le Licencié reconnaît que la violation des sections 4, 5 et/ou 6 des présentes Conditions générales entraîne un préjudice irréparable pour le Concédant et laisse à ce dernier une compensation insuffisante. En conséquence, le Concédant peut demander et obtenir une mesure de redressement par voie d’injonction contre la violation ou la menace de violation par le Licencié, en plus de tout autre voie de recours judiciaire, tel que (mais sans s'y limiter) une action en justice pour violation de droits d'auteur. Le Licencié reconnaît et accepte en outre que cette disposition est nécessaire à la protection des intérêts commerciaux légitimes du Concédant et qu'elle est raisonnable dans sa portée et sa nature. Ceci sous réserve que le Licencié n'a pas occasionnée, sciemment aidé ou toléré la continuation d'une violation de ces Conditions générales après avoir pris connaissance d'une violation réelle ayant eu lieu.

## 17. Divers

1. Les Services prennent en charge les versions les plus récentes des navigateurs web, en particulier Chrome, Firefox, Safari et MS Edge. Toute autre prise en charge de navigateur spécifiée est indiquée dans l'accord entre le Licencié et le Concédant.

2. Si une disposition des présentes Conditions générales est jugée invalide, illégale ou inapplicable, la validité, la légalité et l'applicabilité des autres dispositions ne doivent en aucun cas être affectées ou compromises et une disposition valide, légale et applicable d'intention et d'impact économique similaires doit lui être substituée.

3. Le Concédant peut mettre à jour les présentes Conditions générales de temps à autre. Le Concédant doit informer le Licencié au plus tard un mois avant la date d'entrée en vigueur des Conditions générales modifiées. Si le Licencié ne refuse pas les conditions modifiées avant leur date d'entrée en vigueur, celles-ci doivent s'appliquer à compter de ce jour. Si le Licencié refuse les Conditions générales modifiées, le Concédant peut décider de poursuivre les Services selon les Conditions générales précédentes ou d'interrompre l'Utilisation des Services et de résilier la Licence. En cas de résiliation, le Concédant doit restituer les Frais payés d'avance pour la période restante après la date de résiliation.

4. Les dispositions des présentes Conditions générales doivent être interprétées conformément à leur signification exacte, et non pas strictement pour ou contre une partie, quelle que soit la partie qui a rédigé les présentes Conditions générales ou une disposition spécifique des présentes Conditions générales.

5. La renonciation à toute disposition des présentes Conditions générales n’est effective que si elle est faite par écrit et signée par la partie à laquelle on cherche à l’appliquer. La renonciation par l'une des parties, dans un ou plusieurs cas, à l'exécution de l'une des présentes Conditions générales ne doit pas être interprété comme une renonciation à l'exécution future de l'un des termes, engagements ou conditions des présentes Conditions générales, et les obligations de chaque partie à cet égard doivent rester pleinement en vigueur.

6. Les présentes Conditions générales lient les parties et leurs successeurs et ayants droit autorisés. Le Licencié ne peut pas céder la licence, ou toute partie de celle-ci, à un tiers sans le consentement écrit préalable du Concédant. Le Concédant peut céder la Licence et tous ses droits et obligations en vertu des présentes à toute société affiliée de cette partie ou à tout successeur de l'entreprise du Concédant.